



Indulgences pour les défunts 2020

En date du 22 octobre dernier, la Sacrée Pénitencerie a promulgué un décret en vue de faciliter l'obtention des indulgences plénières en faveur des âmes du purgatoire.

↳ **Peut gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire en ce mois de novembre 2020 celui qui,**

1. en visitant une église ou chapelle, priera le *Credo* et le *Notre Père* (**un seul jour** au cours du mois de novembre);
et
2. en visitant un cimetière, priera pour les défunts (applicable à **8 reprises** au cours du mois de novembre).

↳ **Pour ces 9 indulgences plénières, il est à remarquer que les fidèles peuvent les appliquer au jour de leur choix pendant le mois de novembre.**

↳ **On ne peut gagner qu'une seule indulgence par jour, aux conditions habituelles, à savoir :**

1. Le détachement de tout péché, même véniel ;
2. La confession sacramentelle : une seule confession suffit au gain de plusieurs indulgences ;
3. La Sainte Communion, au jour où l'on désire gagner l'indulgence ;
4. La prière aux intentions du Souverain Pontife (par ex. un *Notre Père*, et un *Je vous salue, Marie*) pour le gain de chaque indulgence.

↳ **Les personnes âgées, les malades ou tous ceux qui, pour un motif sérieux ne peuvent quitter la maison, peuvent aussi gagner ces indulgences. Pour cela, il leur faut :**

1. prier aux intentions des défunts devant une image du Christ ou de la Vierge Marie (par ex. le chapelet, le chapelet de la miséricorde) ou s'adonner à une œuvre de miséricorde, après avoir offert à Dieu leurs douleurs et leurs peines ;
2. s'unir en esprit à ceux qui visitent les églises et chapelles ;
3. avoir le détachement de tout péché, même véniel ;
4. avoir l'intention de remplir les conditions (communion, confession et prière aux intentions du Souverain Pontife) dès que cela leur sera possible.



Indulgences pour les défunts 2020

En date du 22 octobre dernier, la Sacrée Pénitencerie a promulgué un décret en vue de faciliter l'obtention des indulgences plénières en faveur des âmes du purgatoire.

↳ **Peut gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire en ce mois de novembre 2020 celui qui,**

1. en visitant une église ou chapelle, priera le *Credo* et le *Notre Père* (**un seul jour** au cours du mois de novembre);
et
2. en visitant un cimetière, priera pour les défunts (applicable à **8 reprises** au cours du mois de novembre).

↳ **Pour ces 9 indulgences plénières, il est à remarquer que les fidèles peuvent les appliquer au jour de leur choix pendant le mois de novembre.**

↳ **On ne peut gagner qu'une seule indulgence par jour, aux conditions habituelles, à savoir :**

1. Le détachement de tout péché, même véniel ;
2. La confession sacramentelle : une seule confession suffit au gain de plusieurs indulgences ;
3. La Sainte Communion, au jour où l'on désire gagner l'indulgence ;
4. La prière aux intentions du Souverain Pontife (par ex. un *Notre Père*, et un *Je vous salue, Marie*) pour le gain de chaque indulgence.

↳ **Les personnes âgées, les malades ou tous ceux qui, pour un motif sérieux ne peuvent quitter la maison, peuvent aussi gagner ces indulgences. Pour cela, il leur faut :**

1. prier aux intentions des défunts devant une image du Christ ou de la Vierge Marie (par ex. le chapelet, le chapelet de la miséricorde) ou s'adonner à une œuvre de miséricorde, après avoir offert à Dieu leurs douleurs et leurs peines ;
2. s'unir en esprit à ceux qui visitent les églises et chapelles ;
3. avoir le détachement de tout péché, même véniel ;
4. avoir l'intention de remplir les conditions (communion, confession et prière aux intentions du Souverain Pontife) dès que cela leur sera possible.